



## L'accent, ou « dites-le avè l'assent »...

L'accent est une façon de parler qui s'ancre dans une région particulière et l'on peut dire que chacun a l'accent de son terroir. Néanmoins, dans une langue, un certain accent peut être considéré comme la norme (et ceux qui le parlent peuvent alors avoir l'impression de ne pas avoir d'accent).

Cependant, lorsqu'on parle d'accent, il faut tout d'abord clairement distinguer entre :

- le procédé relevant de l'accentuation et qui permet de faire ressortir de la chaîne parlée une unité (syllabe, mot, syntagme) que, pour diverses raisons, on veut mettre en évidence ;
- les signes diacritiques qui sont utilisés dans différents alphabets (accents aigu, grave...);
- l'ensemble d'habitudes articulatoires propres à une variété de langue et que la langue courante réunit sous le terme d'«accent» (accent belge, suisse, marseillais...).

C'est cette dernière acception qui nous intéresse ici. D'un point de vue linguistique, elle peut donc être définie comme un ensemble d'habitudes articulatoires portant sur la réalisation des phonèmes, sur les règles d'accentuation, la réalisation mélodique des énoncés (intonation) et qui donnent une coloration particulière et reconnaissable au parler d'une personne [cf. Dubois *et al.* (1973); *Dictionnaire de linguistique*. Paris, Larousse].

Chaque langue et chaque variété de langue se caractérisent en effet selon ces différents niveaux : les parlers du Sud de la France par la prononciation des «e muets» et des consonnes nasales qui suivent des voyelles nasales (son [n] prononcé comme en résonance après la voyelle nasale dans un mot comme *bien*) mais aussi par une tendance à accentuer plus fortement les dernières syllabes et à marquer plus

fortement les contrastes mélodiques de la phrase ; les parlers de la Suisse romande par la présence de quelques phonèmes caractéristiques (maintien de la distinction o/o en fin de mot)... Le québécois tend pour sa part à «diphthonguer» certaines voyelles, c'est-à-dire à introduire par exemple dans le pronom «tu» un son [j] entre le [t] et le [y], etc.

Cependant, au-delà de ses caractéristiques linguistiques objectives, l'accent est également une affaire de représentation sociale, souvent empreinte de stéréotypes et de préjugés. Les accents renvoient en effet à des appartenances sociales et, surtout, régionales qui, d'un point de vue sociolinguistique cette fois, ne sont jamais neutres. Une enquête réalisée dans le canton de Vaud a montré par exemple que les Vaudois considéraient leur manière de parler comme sympathique, gage d'honnêteté, mais aussi comme campagnarde... L'accent relève donc ici des phénomènes généraux de la norme et de la variation linguistiques, comme nous l'avons vu au début de ce texte, renvoyant aux rapports sociaux et identitaires, aux rapports de force à l'œuvre dans la langue.